

France-Paris: Cleaning services

OJ S 148/2013 01/08/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Cramif

Postal address: 17/19 avenue de Flandre

Town: Paris Cedex 19

Postal code: 75954

Country: France

For the attention of: M. Yazidi-Percevault Younes

E-mail: younes.yazidi-percevault@cramif.cnamts.fr

Telephone: +33 144657652

Internet address(es):

Address of the buyer profile: <https://cnamts.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Caisse régionale d'assurance maladie Île-de-France

Postal address: 17/19 avenue de Flandre

Town: Paris

Postal code: 75954

Contact person: Le dossier de consultation est disponible aux adresses suivantes (version dématérialisée sur achatpublic.com) version papier au 17/19 avenue de Flandre - 75954 Paris cedex 19, pièce 6309 de 9:00 à 16:00

E-mail: ga-siam.cellule.exp.tech@cramif.cnamts.fr

Internet address: https://cnamts.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_tM1IJoSkQ

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Other: Organisme de sécurité sociale

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1.

Title attributed to the contract by the contracting authority

AOO 09 2013 nettoyage et entretien des locaux et de la vitrerie des immeubles parisiens et des antennes de la cram Île-de-France.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 14: Building-cleaning services and property management services

Main site or place of performance: Île-de-France, 75019 Paris.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Visite des lieux est obligatoire. Pour les deux solutions ci-après décrites, tout candidat est invité à se prononcer sur les horaires et à proposer le cas échéant, des suggestions dans le cadre de l'intérêt de l'exécution de la prestation. La CRAM Île-de-France reste seule décisionnaire de la validation des horaires. Tout candidat doit répondre aux 2 solutions suivantes:

Solution A: l'exécution des prestations doit avoir lieu du lundi au vendredi pour les sites Flandre et Argonne de 17:00 à 21:00 et le samedi pour le site Flandre, notamment pour le Centre médical Stalingrad ouvert de 9:00 à 13:00.

Solution B: L'Exécution des prestations doit avoir lieu du lundi au vendredi pendant les horaires de bureaux pour les sites Flandre et Argonne selon une plage horaire pouvant s'étaler de 6:30 à 14:00, étant entendu que le travail générateur de bruit doit être planifié aux horaires les moins gênants. Le samedi pour le site Flandre, notamment pour le Centre médical Stalingrad ouvert de 9:00 à 13:00. Dans le cadre de cette solution la prestation de l'entretien journalier des abords extérieurs n'est plus dévolue à l'agent de permanence. En application de la convention collective applicable à l'objet de cette procédure (article 7 ex annexe 7), le titulaire doit garantir l'emploi et la continuité des contrats de travail du personnel sur le site notamment en cas de changement de prestataire (Cf. Article 9 et annexe 2 du CCAP). Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire dont le point de départ d'exécution des prestations prévues au marché est fixé au 1.4.2014. Durée 1 an reconductible 2 fois (maximum 3 ans).

II.1.6. CPV code(s)

90910000 Cleaning services, 90911300 Window-cleaning services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Diffère selon la solution A ou B retenue. Les prestations pour les antennes sont identiques Les prestations attendues pour les antennes sont similaires pour les 2 solutions A et B: Sites

fréquence de passage - horaires demandés, Jours d'intervention antenne 77: tous les jours 18:00 - 20:00 tous les jours, antenne 78, 3 fois par semaine 18:00 - 19:30 Lundi/Mercredi/Vendredi, Antenne 91 3 fois par semaine 17:00 - 18:30 Lundi/Mercredi/Vendredi Antenne 92 Tous les jours 17:00 - 18:00 Tous les jours antenne 94 3 fois par semaine 17:00 - 18h Lundi/Mercredi/Vendredi Antenne 95 3 fois par semaine 06:00 - 07:30 Lundi/Mercredi/Vendredi.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.4.2014. Completion 31.3.2017

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le mode de règlement est le virement. Le délai global de paiement qui court à compter de la date de réception de la facture est de 30 jours (dispositions prévues par l'article 98 du code des marchés publics). Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit :-au bénéfice d'intérêts moratoires dont le taux applicable est celui du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points (article 8 - décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique) ; -au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 EUR. Le comptable assignataire des paiements est le directeur financier et comptable de la CRAM d'Île-de-France. Financement sur fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Il est rappelé aux concurrents que la solidarité du mandataire vis-à-vis de chaque membre du groupement est imposée après attribution aux candidats retenus qui se seront présentés en groupement conjoint.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: L'examen des candidatures est apprécié en fonction des capacités administratives, techniques et financières fournies :

- pérennité de l'entreprise au vu de l'évolution des effectifs et du chiffre d'affaires au cours des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- références de prestations similaires ou références professionnelles et capacités techniques jointes;
- qualité des références professionnelles présentées, en rapport avec l'objet du marché;
- moyen techniques et humains globaux dont dispose le candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Cout annuel global et forfaitaire des prestations de nettoyage et vitrerie. Weighting 45
2. Cout annuel global et forfaitaire des consommables sanitaires. Weighting 5
3. Simulation du BPU. Weighting 5
4. Mémoire technique (présentation, contenu, clarté). Weighting 35
5. Les certificats de qualification ou équivalents. Weighting 5
6. Pourcentage de produits proposés éco labélisés. Weighting 3
7. Consommation énergétique du matériel. Weighting 2

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AOO 009/2013

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.9.2013 - 14:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Other: Toute langue mais l'offre doit être traduite en français par un traducteur assermenté

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 12.9.2013 - 14:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats ont la possibilité de poser des questions par voie électronique à l'adresse suivante : <https://achatpublic.com>. Les candidats ayant utilisé cette voie, recevront la réponse de ce service. Les questions sont posées et les réponses apportées dans les mêmes délais que pour les réponses écrites (Cf. Clause service d'horodatage des échanges) les questions devront nous parvenir 10 jours avant la date limite des offres ; une réponse sera alors adressée 6 jours au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres à tous les candidats.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 29.7.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: TGI de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris

Postal code: 75055

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Exercice du recours pré-contractuel : la cramif s'imposera un délai de suspension de signature de 11 jours (art.80 CMP et 1441-2 CPC) explicitement mentionné dans les lettres de regret que les candidats non retenus se

verront notifier par voie dématérialisée. Exercice du recours contractuel : exercice du recours dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution (1441-3 code de procédure civile).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

29.7.2013